SUPPLEMENT DE L'ABEILLE—1er avril 1851.

FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XXV.—*Suite.*

La reine comprit qu'il était important de relever tous ces esprits abattus.

—Personne ne me donne donc un conseil ? dit-elle. Soit ! je prendrai conseil de moi-même.

On s'approcha de Marie-Antoinette.

—Le peuple, dit-elle, n'est point méchant, il n'est qu'égaré. Il nous hait parce qu'il ne nous connait pas, rapprochons-nous de lui.

—Pour le punir alors, dit une voix, car il a douté de ses maîtres et c'est un crime.

La reine regarda du côté d'où venait la voix et reconnut M. de Bezenval.

—Ah ! c'est vous, monsieur le baron, dit-elle, venez-vous nous donner quelque bon avis ?

—L'avis est donné, madame, dit Bezenval en s'inclinant.

—Soit, dit la reine, le roi punira, mais comme un bon père.

—Qui aime bien châtie bien, dit le baron.

Puis, se retournant du côté de M. de Lambescq :

—N'êtes-vous pas de mon avis, prince ? Le peuple a commis des assassinats....

—Qu'il appelle, hélas ! des représailles, dit sourdement une voix douce et pleine de fraîcheur, au son de laquelle la reine se retourna.

—Vous avez raison, princesse ; et c'est justement en cela que consiste son erreur, ma chère Lamballe ; aussi serons-nous indulgens.

—Mais, répliqua la princesse avec sa voix timide, avant de se demander si l'on doit punir, il faudrait demander, je crois, si l'on pourra vaincre.

Un cri général éclata, cri de protestation contre la vérité qui venait de sortir de cette noble bouche.

—Vaincre ! Et les Suisses ! dit l'un.

—Et les Allemands ! dit l'autre.

—Ou doute de l'armée et de la noblesse, s'écria un jeune homme portant l'uniforme de lieutenant aux hussards de Berchigny. Avons-nous donc mérité cette honte ! Songez, Madame, que dès demain, s'il le veut, le roi peut mettre en ligne quarante mille hommes, jeter ces quarante mille hommes dans Paris et détruire Paris. Songez que quarante mille hommes de troupes dévouées valent un demi-million de Parisiens révoltés.

Le jeune homme qui venait de parler ainsi avait encore sans doute bon nombre de bons et chaleureux paroles à ajouter, mais le regard de la reine se fixa sur lui, et il s'arrêta court en voyant ces yeux de la reine se fixer sur lui ; il avait parlé du sein d'un groupe d'officiers et son zèle l'avait entraîné plus loin que ne le permettaient son grade et les convenances.

Il s'arrêta donc, comme nous l'avons dit, tout honteux de l'effet qu'il avait produit.

Mais il était trop tard, la reine avait déjà saisi ses paroles au passage.

—Vous connaissez la situation, monsieur ? dit-elle avec bonté.

—Oui, Votre Majesté, dit le jeune homme en rougissant, j'étais aux Champs-Elysées.

—Alors, ne craignez pas de parler, venez, monsieur.

Le jeune homme sortit tout rougissant des rangs qui s'ouvrirent, et s'avança vers la reine.

Du même mouvement le prince de Lambescq et M. de Bézenval se reculèrent comme s'ils eussent regardé au-dessous de leur dignité d'assister à cette espèce de conseil.

La reine ne fit point ou ne parut point faire attention à cette retraite.

—Vous dites, monsieur, que le roi a quarante mille hommes ? demanda-t-elle.

—Oui, Votre Majesté.

—Autour de Paris ?

—A Saint-Denis, à Saint-Mandé, à Montmartre et à Grenelle.

—Des détails, monsieur, des détails, s'écria la reine.

—Madame, MM. de Lambescq et de Bezenval vous les diront infiniment mieux que moi.

—Continuez, monsieur. Il me plaît d'entendre ces nouvelles de votre bouche. Sous les ordres de qui sont ces quarante mille hommes ?

—Mais, d'abord, sous les ordres de MM. de Bezenval et de Lambescq ; puis sous ceux de M. le prince de Condé, de M. de Narbonne-Fritzlar et de M. de Salkenaym.

—Est-ce vrai ? prince, demanda la reine en se retournant vers M. de Lambescq.

—Oui, Votre Majesté, répondit le prince en s'inclinant.

—Sur Montmartre, dit le jeune homme, se trouve tout un parc d'artillerie ; en six heures tout le quartier que domine Montmartre peut être réduit en cendres. Que Montmartre donne le signal du feu, que Vincennes lui réponde ; que dix mille hommes se présentent dans les Champs-Elysées, dix mille autres par la barrière d'Enfer, dix mille autres par la rue Saint-Martin, dix mille autres par la Bastille ; que Paris entende la fusillade aux quatre points cardinaux, et Paris ne tiendra pas vingt-quatre heures.

—Ah ! voilà cependant quelqu'un qui s'explique franchement ; voici un plan précis. Qu'en dites-vous, monsieur de Lambescq ?

—J'en dis, répondit dédaigneusement le prince, que M. le lieutenant des hussards est un général parfait.

—C'est au moins, dit la reine, qui voyait le jeune officier pâlir de colère, c'est au moins un soldat qui ne désespère point.

—Merci, madame, dit le jeune officier en s'inclinant. Je ne sais ce que décidera Sa Majesté, mais je la supplie de me compter au nombre de ceux qui sont prêts à mourir pour elle, et en cela je ne fais, je la prie de le croire, que ce que quarante mille soldats sont prêts à faire, sur compter nos chefs.

Et à ces derniers mots le jeune homme salua courtoisement le prince qu'il avait presque insulté.

Cette courtoisie frappa la reine plus encore que la protestation de dévouement qui l'avait précédé.

—Comment vous nommez-vous ? monsieur, demanda-t-elle au jeune officier.

—Le baron de Charny, madame, répondit-il en s'inclinant.

—De Charny ! s'écria Marie-Antoinette en rougissant malgré elle ; êtes-vous donc parent du comte de Charny ?

—Je suis son frère, madame.

Et le jeune homme s'inclina gracieusement plus bas qu'il ne l'avait fait encore.

—J'aurais dû, dit la reine, reprenant le dessus sur son trouble, et je tant un regard assuré autour d'elle, j'aurais dû, aux premiers mots que vous avez prononcés, reconnaître un de mes plus fidèles serviteurs. Merci, baron. Comment se fait-il que je vous voie à la cour pour la première fois ?

—Madame, mon frère aîné, qui remplace notre père, m'a ordonné de rester au régiment, et, depuis sept ans que j'ai l'honneur de servir dans les armées du roi, je ne suis venu que deux fois à Versailles.

La reine attacha un long regard sur le visage du jeune homme.

—Vous ressemblez à votre frère, dit-elle. Je le gronderai d'avoir attendu que vous vous présentiez de vous-même à la cour.

Et la reine se retourna vers la comtesse, son amie, que toute cette scène n'avait pas tirée de son immobilité.

Mais il n'en était pas de même du reste de l'assemblée. Les officiers, électrisés par l'accueil que la reine venait de faire au jeune homme, exagéraient à qui mieux mieux l'enthousiasme pour la cause royale, et l'on entendait dans chaque groupe éclater les expressions d'un héroïsme capable de dompter la France entière.

Marie-Antoinette mit à profit ces dispositions qui flattaient évidemment sa secrète pensée.

Elle aimait mieux lutter que subir ; mourir que céder. Aussi dès les premières nouvelles apportées de Paris, avait-elle conclu à une résistance opiniâtre contre cet esprit de rébellion, qui menaçait d'engloutir toutes les prérogatives de la société française.

S'il est une force aveugle, une force insensée, c'est celle des chiffres et celle des espérances.

Un chiffre, après lequel s'agglomèrent des zéros, dépasse bientôt toutes les ressources de l'univers.

Il en est de même des vœux d'un conspirateur ou d'un despote : sur les enthousiasmes basés eux-mêmes sur d'imperceptibles espérances, s'échafaudent des pensées gigantesques plus vite évaporées par un souffle qu'elles n'avaient mis de temps à se gonfler et à se condenser en brouillard.

Sur ces quelques mots, prononcés par le baron de Charny, sur le hurrah d'enthousiasme poussé par les assistans, Marie-Antoinette se vit en perspective à la tête d'une puissante armée ; elle attendait rouler ses canons inoffensifs et se réjouissait de l'effroi qu'ils devaient inspirer aux Parisiens, comme d'une victoire décisive.

Autour d'elle, hommes et femmes [illegible] d'amour, énumérant les bons hussards, les lourds dragons, ces Suisses terribles, ces canons [illegible] et rudes [illegible] ces grenades emmanchées de bois brut, sans penser qu'ils [illegible] viles devaient se dresser les plus nobles têtes de la France.

—Moi, murmura la princesse de Lamballe, j'ai plus peur d'une pique que d'un fusil.

—Parce que c'est plus laid, ma chère Thérèse, répliqua en riant la reine. Mais, en tous cas, rassure-toi. Nos piquiers parisiens ne valent pas les fameux piquiers suisses de Morat, et les Suisses aujourd'hui ont plus que des piques : ils ont de bons mousquets dont ils tirent fort juste, Dieu merci !

—Oh ! quant à cela, j'en réponds, dit M. de Bezenval.

La reine se retourna encore une fois vers Mme de Polignac pour voir si toutes ces assurances lui rendraient sa tranquillité ; mais la comtesse paraissait plus pâle et plus tremblante que jamais.

La reine, dont la tendresse extrême faisait souvent à cette amie le sacrifice de la dignité royale, sollicita vainement une plus riante physionomie.

La jeune femme demeura sombre et paraissait absorbée dans les plus douloureuses pensées.

Mais ce découragement n'avait d'autre influence que d'attrister la reine. L'enthousiasme se maintenait au même diapason parmi les jeunes officiers, et tous ensemble en dehors des chefs principaux réunis autour de leur camarade, le baron de Charny, ils dressaient leur plan de bataille.

Au milieu de cette animation fébrile, le roi entra seul sans huissiers, sans ordres et souriant.

La reine, toute brûlante des émotions qu'elle venait de soulever autour d'elle, s'élança au-devant de lui.

A l'aspect du roi, toute conversation avait cessé, le silence le plus profond s'était fait ; chacun attendait un mot du maître, un de ces mots qui électrisent et subjuguent.

Quand les vapeurs sont suffisamment chargées de l'électricité, le moindre choc, on le sait, détermine l'étincelle.

Aux yeux des courtisans, le roi et la reine marchant au devant l'un de l'autre, étaient les deux puissances électriques d'où devait jaillir la foudre.

On écoutait, on frémissait, on aspirait les premières paroles qui devaient sortir de la bouche royale.

—Madame, dit Louis XVI, au milieu de tous ces événemens on a oublié de me servir mon souper chez moi ; faites-moi le plaisir de me donner à souper ici.

—Ici ! s'écria la reine stupéfaite.

—Si vous le voulez bien ?

—Mais ···· Sire ····

—Vous causiez, c'est vrai. Eh bien, mais en soupant je causerai.

Ce simple mot, souper, avait glacé tous les enthousiasmes. Mais, à ces dernières paroles : en soupant nous causerons, la jeune reine elle-même ne put croire que tant de calme ne cachât pas un peu d'héroïsme.

Le roi voulait sans doute, par sa tranquillité, imposer à toutes les terreurs de la circonstance.

Oh ! oui. La fille de Marie-Thérèse ne pouvait croire, dans un pareil moment, que le fils de saint Louis demeurait soumis aux besoins matériels de la vie ordinaire.

Marie-Antoinette se trompait. Le roi avait faim, voilà tout.

XXVI.

Comment le roi soupa le 14 juillet 1789.

Sur un mot de Marie-Antoinette, le roi fut servi sur une petite table, dans le cabinet même de la reine.

Mais il arriva alors tout le contraire de ce qu'espérait la princesse. Louis XVI fit faire silence, mais ce fut seulement pour n'être point distrait de son souper.

Tandis que Marie-Antoinette s'efforçait de réchauffer l'enthousiasme, le roi dévorait.

Les officiers ne trouvèrent point cette séance gastronomique digne d'un descendant de saint Louis, et formèrent des groupes dont les intentions n'étaient peut être pas aussi respectueuses que les circonstances le commandaient.

La reine rougit, son impatience se décelait dans tous ses mouvemens. Cette nature fine, aristocratique, nerveuse, ne pouvait comprendre cette domination de la matière sur l'esprit. Elle se rapprocha du roi pour ramener à la table ceux qui s'en éloignaient.

—Sire, dit-elle, n'avez-vous pas des ordres à donner ?

—Ah ! ah ! dit le roi, la bouche pleine, quels ordres, madame ? Voyons, serez-vous notre Égérie en ce moment difficile ?

Et, tout en disant ces mots, il attaqua bravement un perdreau truffé.

—Sire, dit la reine, Numa était un roi pacifique. Or, aujourd'hui on pense généralement que c'est un roi belliqueux, dont nous avons besoin, et que si Votre Majesté doit se modeler sur l'antiquité, ne pouvant pas être Tarquin, il faut qu'elle soit Romulus.

Le roi sourit avec une tranquillité qui tenait presque de la béatitude.

Est-ce que ces messieurs sont belliqueux aussi ? demanda-t-il.

Et il se retourna vers le groupe d'officiers, et son œil animé par la chaleur du repas, parut aux assistans resplendissant de courage.

—Oui, sire ! crièrent-ils tous d'une voix, la guerre ! nous ne demandons que la guerre !

—Messieurs, messieurs, dit le roi, vous me faites, en vérité, le plus grand plaisir, en me prouvant que, dans l'occasion, je pourrais compter sur vous. Mais j'ai, pour le moment, un conseil et un estomac : le premier me conseillera ce que je dois faire, le second me conseille ce que je fais.

Et il se mit à rire, en tendant à l'officier qui le servait, son assiette pleine de débris pour en prendre une blanche.

Un murmure de stupeur et de colère passa comme un frisson dans cette foule de gentilshommes qui, sur un signe du roi, eussent répandu tout leur sang.

La reine se détourna et frappa du pied.

Le prince de Lambescq vint à elle.

—Voyez vous, madame, dit-il, Sa Majesté pense sans doute comme moi, que mieux vaut attendre. C'est de la prudence, et, quoique ce ne soit pas la mienne, malheureusement la prudence est une vertu nécessaire par le temps où nous vivons.

—Oui, monsieur, oui, c'est une vertu fort nécessaire, dit la reine en se mordant les lèvres au sang.

Et triste jusqu'à la mort, elle alla s'adosser à la cheminée, l'œil perdu dans la nuit, l'âme noyée dans le désespoir.

Cette double disposition du roi et de la reine frappa tous les yeux. La reine retenait ses larmes à grand'peine. Le roi continuait de souper avec cet appétit proverbial de la famille des Bourbons.

Aussi peu à peu le vide se fit dans la salle. Les groupes se fondirent comme, aux rayons du soleil, fond la neige dans les jardins, la neige sous laquelle alors paraît de place en place la terre noire et dénudée.

La reine, en voyant s'évanouir ce groupe belliqueux sur lequel elle avait si fort compté, la reine crut voir se dissiper toute sa puissance, ainsi que jadis avaient fondu sous le souffle du Seigneur ces vastes armées d'Assyriens ou d'Amalécites, qu'une nuit ou qu'une mer engloutissaient à jamais dans leurs abîmes.

Elle fut réveillée de cette espèce de torpeur par la douce voix de la comtesse Jules qui s'approchait d'elle avec Mme Diane de Polignac, sa belle-sœur.

Au son de cette voix, l'avenir procrit, le doux avenir, reparut avec ses fleurs et ses palmes, dans le cœur de cette femme orgueilleuse : une amie sincère et véritablement dévouée valait plus que dix royaumes.

—Oh ! toi, toi, murmura-t-elle en serrant la comtesse Jules dans ses bras ; il me reste donc une amie.

Et les larmes, longtemps retenues dans ses yeux, s'échappèrent de ses paupières, roulèrent le long de ses joues, et inondèrent sa poitrine, mais, au lieu d'être amères, ces larmes étaient douces, au lieu d'oppresser, elles dégonflaient son sein.

Il se fit un instant de silence pendant lequel la reine continuait de tenir la comtesse entre ses bras.

Ce fut la duchesse qui, tout en tenant sa belle-sœur par la main, rompit le silence.

—Madame, dit-elle d'une voix si timide qu'elle était presque honteuse, je ne crois pas que Votre Majesté blâme le projet que je vais lui soumettre.

—Quel projet ? demanda la reine attentive, parlez, duchesse, parlez.

Et tout en s'apprêtant à écouter la duchesse Diane, la reine s'appuya sur l'épaule de sa favorite la comtesse.

—Madame, continua la duchesse, l'opinion que je vais émettre vient d'une personne dont l'autorité ne sera point suspecte à Votre Majesté, elle vient de Son Altesse Royale Madame Adélaïde, tante du roi.

—Que de préambules, chère duchesse, dit gaîment la reine, voyons, au fait.

—Madame, les circonstances sont tristes. On a beaucoup exagéré la faveur dont jouit notre famille près de Votre Majesté. La calomnie souille l'auguste amitié que vous daignez nous accorder en échange de notre respectueux dévoûment.

(*La suite à demain.*)

Conformément à la loi, une publication est par la présente faite de la formation du Brilliant Steam Boat Company dans les mots et chiffres suivants :

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans—Pardevant moi Théodore Osborn Stark, Notaire Public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, ont comparu, Duncan F. Kenner, de la paroisse d'Ascension dans cet Etat, Christophe Adams junior de la paroisse d'Iberville, agissant pour lui-même et pour John Andrews de la même paroisse Henry McCall, de cette ville, agissant pour lui et pour Richard McCall, de la paroisse d'Ascension; William H. Avery; Wilhelmus Bogart; John Morgan Hall; John Munford, représentant de la société commerciale de J. M. Reid & Co; A. Q. Kennett représentant la maison de commerce de Converse, Kennett & Co, tous de cette ville; Paul O. Hebert, de la paroisse d'Iberville, agissant pour Vaughan Hebert, une société pour la culture, composée de lui et de Madame H. S. Vaughan, et aussi comme agent de Madame Marie E. Sewall, exécutrice de feu Robert Sewall, de la même paroisse; Paul Hebert, de la paroisse d'Iberville, représentant de la maison de commerce de Paul Hebert & Co., une société pour la culture, composée de lui-même, Paul O. Hebert, les représentants légaux de feu Ignace Hebert et de Madame Mary E. Sewall, Joseph D. Foster, de la paroisse d'Ouest-Bâton-Rouge, Thomas McCrindell, de la paroisse d'Ouest-Feliciana, B. C. Adams, de cette ville, représentant Theodore Johnston, de la paroisse d'Iberville, Sosthène Allain, de la paroisse d'Ouest-Bâton Rouge, Jesse Hart, de la même paroisse, agissant pour lui-même et pour John Hampden Randolph de la paroisse d'Iberville; Alphonse Miltenberger & Co, de cette ville, représentant Edward G. W. Butler, de la paroisse d'Iberville; Wilhelmus Bogart, de cette ville, représentant Joseph E. Whitall, de la paroisse d'Iberville, et W. C. S. Ventress, de la paroisse d'Ascension en cet Etat.

Lesquels comparans ont déclaré que la loi passée en cet Etat, ainsi qu'un acte de la Législature autorisant les sociétés limitées ou en commandite pour la direction d'icelles, approuvé le treize mars 1837, permettant la formation d'associations ou de sociétés d'actionnaires conjoints dans lesquelles chaque associé est responsable de ses actions dans les profits en proportion de sa contribution dans le capital, et [illegible] responsable dans les pertes [illegible] proportion et seulement jusqu'au montant des actions ou de l'intérêt qu'il [illegible].

[illegible] l'autorisation qui leur est accordée, et en vue des bénéfices qui [illegible] pour eux, aussi bien pour le [illegible] respectivement entre eux [illegible] avec d'autres qui [illegible] actions [illegible] steamboat [illegible] entre la ville de [illegible] Mississipi [illegible] différents débarcadères [illegible] conditions [illegible] mentionnées.

[illegible] la société [illegible] sera connue sous le nom de "Brilliant Steam Boat Company," et le domicile légal de la [illegible] sera dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] de la dite Compagnie sera celui de transporter des passagers, dans le bateau à vapeur Brilliant, entre les endroits ci-dessus mentionnés, mais les directeurs pourront envoyer le dit bateau à d'autres débarcadères sur la rivière Mississipi ou ses tributaires.

[illegible] Le fonds capital de la dite société est par [illegible] fixé à la somme de cinquante-quatre mille piastres payées comptant.

4—Le fonds capital de la dite société est divisé en cent huit actions, de cinq cents piastres chaque, et dont les personnes ont le nombre d'actions apposé en face de leurs noms, ainsi qu'il suit :

Action		Actions.	
Vaughan & Hebert,	2	Converse, Kennett & Co.	4
Paul Hebert & Co.	1	Thomas McCrindell,	2
James N. Brown,	2	Christopher Adams Jr,	2
Jos. D. Foster,	12	John Andrews,	1
J. H. Randolph,	1	Mrs. Mary E. Sewall,	1
Wilhelmus Bogart,	1	Theodore Johnston,	1
William H. Avery,	10	Edward G. W. Butler,	1
Henry McCall,	2	Sosthène Allain,	1
Richard McCall,	1	W. C. S. Ventress,	2
Duncan F. Kenner,	1	Joseph E. Whitall,	1
John Morgan Hall,	2	Jesse Hart,	53
J. M. Reid & Co,	4		

5—La société ici formée commencera ses opérations à la date de ces présentes, c'est-à-dire le vingt-et-une jour de février 1851, et finira dans le délai de cinq ans à partir de ladite date, si elle n'est pas plutôt dissoute par quelqu'une des causes ci-après mentionnées.

6—Les affaires de ladite Société seront conduites par trois directeurs choisis par les actionnaires, et à chaque élection et à chaque assemblée, chaque actionnaire aura le droit à autant de votes qu'il aura d'actions, et à chaque assemblée une majorité en montant soit par personne ou par fonds de pouvoir constituera un quorum pour la transaction des affaires.

7—Lesdits directeurs auront le pouvoir de nommer ou remplacer le capitaine, les commis ou autres officiers dudit bateau, d'inspecter ou examiner les comptes de quelque nature que ce soit, et quand ils le jugeront convenable ordonner un changement de route, faire arrêter ledit bateau ou le faire réparer, en toutes fois qu'il sera jugé nécessaire. Le président de la direction et les actionnaires à toutes élections de directeurs, nommeront un des directeurs pour être Président de la direction) sera l'officier agissant au nom de ladite Compagnie, en toutes les affaires relatives à ladite Compagnie, poursuivra et sera poursuivi au nom de ladite Compagnie, et comme il sera requis, émettra les certificats d'actions qu'il sera nécessaire d'émettre.

8—La première élection de directeurs d'après cet acte aura lieu à partir de la clôture de cet acte, et lesdits directeurs agiront jusqu'au 3me lundi de janvier 1852, à laquelle époque et à partir de ce jour chaque année, de nouveaux directeurs seront nommés pour servir pour le terme suivant.

9—Les deux tiers en nombre ou en intérêt pourront à n'importe quelle époque après dix jours d'avis (et sans autres formalités) dissoudre la présente société. Ils pourront comme est dit ci-dessus, à n'importe quelle époque, d'après le même avis, exiger la vente du bateau, ou être mis à l'ancre pour effectuer la vente si ladite vente ne peut pas avoir lieu immédiatement.

10—Dans l'une ou l'autre des éventualités ci-dessus mentionnées ou dans le cas de la perte ou destruction dudit bateau ou dans le cas de l'expiration de ce contrat, ou dans l'un ou l'autre desdits cas, les directeurs alors en fonctions devront régler les affaires de la Compagnie comme il l'exigera, pourront vendre comme ils le jugeront convenable, sa machine, ses appareils, meubles, &c, ou sa coque, machines, appareils, &c, séparément; pourront collecter tous comptes, dettes, réclamations de quelque nature que ce soit étant la propriété de ladite Compagnie, pourront vendre à l'encan public, après avis légaux, mais ladite liquidation ne pourra pas aller au delà de six mois après aucunes des éventualités ci-dessus prévues. Après le paiement des dettes, les dividendes seront déclarés en temps et un dividende définitif sera fait à la liquidation ci-dessus prévue.

11—Des dividendes des profits nets, après le paiement des dépenses, seront déclarés annuellement dans l'espace d'un mois après l'assemblée [illegible] actionnaires ici pourvue pour l'élection des directeurs. Le premier dividende [illegible] dans l'espace d'un mois après le [illegible] de janvier 1852.

[illegible] comparans ont de plus déclaré qu'ils [illegible] les règles suivantes comme gouverne[illegible].

[illegible] mentionnées seront transférées [illegible] et selon la quatrième section [illegible] de la Législature ci-dessus mentionnée.

[illegible]

Dont acte, fait et passé en l'étude du notaire, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en présence de MM. James N. Brown, la maison de [illegible] de Vaughan & Hebert, représentée par Paul O. Hebert, Joseph D. Foster, John H. Randolph, représenté par Jesse Hart; William H. Avery, Henry McCall, Richard McCall, représenté par Henry McCall; Duncan F. Kenner; J. M. Reid & Co, représentés par J. Milton Reid; Converse & Kennett, représentés par A. Q. Kennett; Robinson Mumford, de la paroisse d'Ouest Feliciana, ici représenté par John A. Cotton, qui avait consenti pour ledit R. Mumford; Christophe Adams, junior, John Andrews, représenté par J. E. Adams, junior comme fondé de pouvoir par acte ci-annexé; Mme Mary E. Sewall, veuve et exécutrice de feu Robert Sewall, décédé, représentée par Paul O Hebert; Theodore Johnston, représenté par B C Adams; Joseph E Whitall, de la paroisse d'Iberville, en cet Etat, représenté par Wilhelmus Bogart, de cette ville, Edward G W Butler, de la paroisse d'Iberville en cet Etat, ici représenté par A Miltenberger & Co, de cette ville; W E S Ventress, de la paroisse d'Ascension en cet Etat, et Sosthène Allain de la paroisse d'Ouest-Baton Rouge en cet Etat; et Jesse Hart, de ladite paroisse d'Ouest-Baton-Rouge.

Lesquels comparants ont déclaré, qu'étant propriétaires actionnaires conjoints, d'après les sommes ci-après mentionnées, du navire à vapeur, ou steamboat Brilliant, dont Jesse Hart est maintenant le capitaine, ils ont vendu, et par ces présentes vendent, cèdent et transportent dès maintenant et à toujours, aux personnes ci-après nommées qui se sont formées en société, tous leurs droits, titres et intérêts quelconques, respectifs, qu'ils ont ou pouvaient avoir dans la société ici établie pour le dit steamboat Brilliant, promettant et s'obligeant pour tout trouble et garantie, respectivement.

Le dit bateau est maintenant enrégistré au bureau du collecteur de la douane, à Louisville, dans l'Etat du Kentucky, dans les termes suivants :

ENREGISTREMENT.

Enregistrement, en conformité à un acte passé par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique, intitulé un acte pour l'enregistrement des vaisseaux ou navires employés au commerce côtier et pêcheries, et pour la gouverne des dits navires.

Jesse Hart, de la paroisse d'Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, ayant été assermenté d'après le vœu du dit acte, et ayant juré qu'il possède 18 actions de $500 chacune.

W H Avery 10 actions, C Adams Jr 2 actions, J E Whitall 1 action, J M Reit & Co 1 actions, Theodore Johnston 1 action, G W Butler 1 action, Paul Hebert 1 action, Vaughan & Hebert 2 actions, Robt Sewall 1 action, J H Randolph 1 action, W C S Ventress 2 actions, Richard McCall 1 action, Henry McCall 2 actions, Duncan F Kenner 1 action, J N Brown 2 actions, Sosthène Allain 1 action, Converse, Kennett & Co 4 actions, R Mumford 2 actions, J D Foster 12 actions et John Andrews 1 action, sont citoyens des Etats-Unis, seuls propriétaires du navire ou vaisseau nommé le "Brilliant," de ——— dont Jesse Hart est à présent capitaine, et comme il a juré être citoyen des Etats-Unis, et que le dit navire ou vaisseau fut construit à New Albany, dans l'Etat de l'Indiana, dans l'année 1850, a ce qu'il appert du certificat de tonnage de cette date.

Et le dit certificat de tonnage ayant certifié que le dit navire ou vaisseau a un pont n'a pas de mât, et que sa longueur est de 213 pieds, sa largeur de 29 pieds 7 pouces, sa profondeur, 6 pieds 6 pouces, et qu'il a un tonnage de 395 35-95 tonneaux, et certifie en sus que c'est un bateau à vapeur, qu'il a une cabine sur le pont, et pas d'entrepont.

Et le dit Jesse Hart ayant consenti à la description et au tonnage ci-dessus mentionnés, et ayant donné caution suffisant conformément au dit acte, le dit bateau a été dûment enrôlé au port de la Louisville.

Fait et passé, sous ma signature et mon sceau au port de Louisville, ce vingt-septième jour du mois de décembre, de l'année mil huit cent cinquante.

Pour avoir et posséder le dit steamboat Brilliant, ensemble avec ses machines, bouilloires, etc, comme il est vendu par les dits actionnaires, acquéreurs dans la proportion respective de leurs actions ci-dessus mentionnées pour eux, leurs héritiers ou ayant cause.

Cette présente vente est faite et acceptée pour et moyennant la somme de cinquante-quatre mille piastres ($54 000), que les dits vendeurs reconnaissent avoir bien et dûment reçue en leur qualité et dans leurs proportions respectives, et pour laquelle somme générale de cinquante-quatre mille piastres, en leurs capacités respectives ils donnent pleine quittance, et décharge.

Ainsi fait et passé en l'étude en la dite ville de la Nouvelle-Orléans, en présence de MM. Ernest Granet et Martin Carraley, témoins à ce requis, qui ont signé ensemble, avec les dits comparants, et moi, notaire, ce vingtième jour de février mil huit cent cinquante-et-un après lecture faite.

L'original est signé comme suit :

S N Brown, Jesse Hart, Vaughan & Hebert, Paul Hebert & Co, Jas D Foster, John H Randolph, pa. Jesse Hart, W Bogart, Wm H Avery, Henry McCall, Henry McCall par Richard McCall, Duncan F. Kenner, John M Hall, J M Reit & Co, Convers, Kennett & Co, R Mumford par J A Cotton, T McCrindell, C Adams Jr, John Adrews par C Adams Jr, Theodore Johnston par B C Adams, Mary E Sewall par P O Hebert, Sosthène Allain, E G M Butler par A Miltenberger & Co, Joseph E Whitall W Borgart, W C S Ventress, E Granet, M Carraley, Theodore O Stark, notaire public.

24 fev—24, 25 fv 5, 6, 12, 13, 18, 19, 25, 28m

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, Savoir :

125	Charrues de Hall en fer battu,	sans coutre,	No 1,	$5	50
103	" " "	avec "	" 1	7	00
67	" " "	"	" 2	9	50
28	" " "	"	" 3	12	00
8	" " Flukes	"	No. 1	12	00
13	" " "	"	No. 2	15	00
10	" " Sub soil	"	No 1	7	00
75	" Ballenger en fer battu	sans coutre,	No 1	5	50
150	" " "	avec coutre,	No 1	7	00
98	" " "	avec coutre,	No 2	9	50
52	" " "	avec coutre,	No 3	11	00
15	" Flukes	"	No 1	12	00
11	" "	"	No 2	15	00
10	" Ballenger Yankee	extended Bar,	No 1	3	25
98	" "	Extended bar	No 2	4	7
81	" "	Extended bar,	No 2	4	75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 à 5 pouces, et 29 paires de 2 à 3 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 6 wagons complets avec essieux en fer, prix, $140 chaque.

2 Diables ou Timber wheels roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $ 150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charronnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir : Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à double et tranchantes, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Fourches à piques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais ; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boîtes ; Huile à lampes et de lin, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD.

7jan Encoignure Douane et Levée.

Aux magasins d'Albert et Tricou

37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis.

REÇU et en débarquement, un nouvel assortiment de chapeaux, savoir :

POUR HOMMES—Chapeaux de soie, castor et casimir.

POUR DAMES—Capottes et amazones, castor gris et noir.

POUR ENFANS—Un joli choix de casquettes et chapeaux. Le tout confectionné à Paris, sous la surveillance d'un des associés, M. T. J. Albert.

Qu'on oublie pas que nous avons aussi une manufacture de chapeaux parfaitement installée encoignure Royale et St Louis, ou chacun peut avoir un chapeau fait exprès à sa convenance, aussi bien que dans les meilleures manufactures de Paris et New-York.

Aux marchands de la ville et de la campagne. Nous venons de recevoir un large assortiment de chapeaux de Campêche.

do de Panama.

do d'Italie, Suisse et Montagne.

AUSSI—Feutre gris et noirs.

Matelots, Tyroliens, Flambards, Union, etc.

ALBERT & TRICOU,

37 rue de Chartres et encoig. Royale et St-Louis 2 jan

BOIS DE TEINTURE—Honduras de première qualité, à vendre par

J Y DE EGANA,

27 mars 47, Bienville.

VIN DE BORDEAUX—En débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux :

300 caisses de vin bon ordinaire, à vendre par

DUNTZE & IKEN,

27 mars Encoig. Royale et Conti

CONSERVES ALIMENTAIRES—En débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux,

500 12 boites petits pois.

3 0 boites de pâtes truffées en 1|1, 1|2, 1|4 et 1|8 boites, à vendre par DUNTZE & IKEN,

27 mars Encoignure Royale et Conti

ABSINTHE—100 caisses Sauvajol et Brunston, à vendre par RAYMOND CAUZAC,

19 mars 29, Vieille Levée.

Institution de Mme DESRAYAUX,

Pensionnat et externat de demoiselles,

ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Année 1850-51.

LES directeurs de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre leurs titres à la confiance des familles sous le triple rapport de l'*hygiène*, de l'*éducation intellectuelle et de l'éducation morale.*

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand Pensionnat. Des jardins étendus et ombragés sont destinés aux récréations des élèves, et l'ensemble du local réunit, en un mot toutes les conditions de bien-être et de salubrité.

L'instruction est donnée également en *anglais* et *en français* ; elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé : cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement *des classes françaises et du Piano.* Ces dames ont été engagées pour l'établissement d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Leiris*, fondatrice de l'institution et résidant à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays ; cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et lettres*) sont professés par *M. B. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instrumens à cet usage* ; ce cours sera dirigé par *M. C. M. Sears, de l'Université de la Louisiane.*

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (élèves ou leçons particulières) est professé par *M. Le Vrau.*

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance ; la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. L'aspiration de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse* ; et avec l'instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir.*

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles, dirigés par Mme GRANET,

86, rue de la Douane.

DANS cette institution sont enseignées toutes les branches d'une éducation solide et complète et plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au-dessus de dix ans	$25 par mois
Au-dessous de dix ans	20 "
Demi pensionnaires	15 "

Externes.

Au dessus de dix ans	$10 par mois
Au dessous de dix ans	8 "
[illegible]	6 "
Piano	10 "
Harpe	12 "
Dessin	6 "
Danse	6 "
Chant	10 "

On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.

Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

INSTITUT ST-LOUIS,

Dirigé par Mme DERON.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

(ANNÉE 1850—51 ;)

Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion-d'Honneur, (Maison St Denis), a modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St-Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout le local très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si saine que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DERON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles consacrent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise qu'à toute autre partie.—M. ORTON, professeur d'anglais bien connu à la Nlle-Orléans, continue de faire des cours tous les jours de la semaine. Deux maîtresses d'anglais, demeurant dans l'établissement, président aux classes élémentaires, et activent incessamment les progrès des Elèves par un usage continuel de la langue anglaise dans tous les rapports de la vie intérieure.

Quant à l'enseignement en français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DERON font eux-mêmes des cours dans les différentes branches de l'instruction, et peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs Elèves.

Pour la musique, (piano, harpe et solfège), Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. Cette excellente maîtresse qui, déjà antérieurement, donnait des leçons à l'Institut St-Louis, y est maintenant attachée d'une manière toute spéciale. Ce talent jeune et actif, si justement classé en tête des célébrités artistiques de la Louisiane, assure à l'enseignement de la musique, dans la pension de Mme DERON, une supériorité marquée. Pas une maîtresse qui puisse mieux joindre l'exemple au précepte ! et c'est là souvent tout le secret de l'avancement des Elèves. Du reste, un examen de musique ayant lieu chaque mois, est destiné à constater les brillants et rapides progrès des Elèves de Mme Lavillebeuvre.

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne, a reçu dans l'Institut St Louis des développements qu'elle n'a encore dans aucune autre pension de la ville. Mme DERON dirige elle-même les exercices religieux des Elèves catholiques, et M. l'abbé THOLOMIER les prépare à la 1re *Communion* et à la *Confirmation*, en faisant plusieurs instructions chaque semaine dans la chapelle même de l'Institut St Louis. 1eroct

ORLEANS HIGH SCHOOL,

RUE DE L'ESPLANADE.

ERASTUS EVERETT, A. M.,

Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont dirigées par M. EVERETT lui-même, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs collèges du Nord et d'Europe ; et comprend les langues mortes, grec et latin ; les langues vivantes, anglais, français et espagnol ; la grammaire, la littérature, l'histoire, la géographie, la rhétorique, la versification, la philosophie, l'économie politique, la tenue des livres, l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, l'histoire naturelle, la physique et la chimie.

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances solides et variées qui pourront les rendre plus tard capables de remplir honorablement et avec les distinction, les devoirs auxquels ils seront appelés dans le monde.

Les langues modernes (l'anglais et le français en particulier), ainsi que les mathématiques, sont le fondement de l'instruction donnée au High School, qui offre des avantages réels et inappréciables aux jeunes gens et aux enfants que l'on destine aux professions industrielles et commerciales.

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp ;—chez M. Lelievre, rue Royale ;—et au siège du collège, rue de l'Esplanade, 57 et 58. 10jan

VINS ET EAUX DE VIE—Un assortiment complet de vins rouges et blancs, en futailles et en caisses, des marques St-Julien, St-Emilion, St-Laurent, Château Margaux, Haut Sauterne, Léoville, Cantenac, Château Lafitte, &c., &c.

COUTIN & RANSON,

17mars 13, rue Bienville

A. BLACHE.

ENCANTEUR,

No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau de vie marque de **New-York,**

Genièvre do **New-York,**

Rhum do de **Barataria,**

Rhum do de **New-Orleans,**

Savon de **P. K. Barnes** & Co, No 1 et 2.

4 juin—1 an

Dr. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane 28 ju

A VENDRE—En magasin par le soussigné—800 livres saucissons de Lyons première qualité ;

400 boites cèpes à l'huile ;

400 boites champignons naturels ;

600 boites petits pois ;

25 douzaines têtes de Maure ;

85 fromages de Gruyère première qualité ;

40 fromages Roquefort ;

100 barriques vin St-Estèphe Médoc ;

30 barriques vieux vin Château Latour ;

barils vin blanc ;

25 tierçons cognac Gloria.

JEAN FISCH, Encoignure

14janv St-Pierre et Royale.

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures des départs.—Ouverture des Avenues, chemins de fer de Louisiana et Napoléon et réduction des prix à dater du 4 février 1850.

Billet pour toute distance au-dessus de l'Avenue Louisiana,	15 cents.
Billet d'enfans de 5 à 12 ans do	10 do
do jusqu'à l'avenue (les enfans moitié prix),	10 do
50 billets pour aller au de là de l'avenue ou de Carrollton,	$6 00
50 billets jusqu'à l'avenue,	4 00
Abonnements personnels par mois, quelque soit la distance,	5 00

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit :

Chars par chevaux 6 1|2h. A.M. 9 1|4 et 11 1|2 P.M.

do à vapeur toutes les heures de 8 h. A. M. à 8 heures P. M.

DE CARROLLTON.

Chars par chevaux—5 h. A. M. 8 h. et 10 h. P. M.

do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.

Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 cts

50 billets, $4 00

Billets personnels par mois, 5 0

Heures de départ.

De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1|2 A. M.

De la rue du Canal do 6 1|2, 7 1|2 et 8 A. M.

Do Lafayette en hyver 7 7 1|2 A. M.

De la rue du Canal 7 1|2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succéderont toutes les 15 minutes jusqu'à 8 heures du soir, moment où les départs deviennent fixes à 8 1|2, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal et 8 1|2, 9 1|2 et 10 1|2 de Lafayette. JOHN HAMPSON,

4 fev Ingénieur

M. RECKENDORF, récemment nommé agent à la Nouvelle-Orléans et pour le Sud, de la poudre magnétique de E. LYONS, pour la destruction des ravets fourmis, mouches, moucherons et autres insectes, ainsi que des pilules de Lyons, pour la destruction des rats et souris, désirant faire connaître la propriété de cette précieuse découverte, offre de débarrasser les maisons, les bateaux, etc. de tous ces insectes pour un temps donné. Il ne prend rien pour sa peine. Le prix de la poudre seulement est exigé et employé devant les personnes. Cette poudre ne contient aucun poison et peut être employée sans crainte, dans les gardes manger, cuisines, etc. L'effet est évident cinq minutes après l'application. Les personnes désirant les services de M. R. sont invitées à faire leurs demandes avant 8 heures du matin, ou de 3 à 5 heures du soir, de vive voix ou par lettre, à

B. RECKENDORF, 9 rue Canal, au premier.

Conditions —Comptant.

A vendre chez J. WRIGHT & CO.,

22 oct—3m 151, rue Chartres.

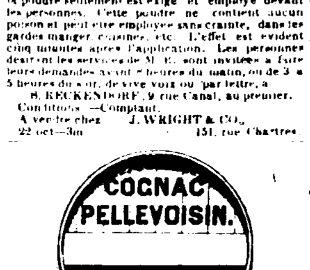

Quatrième preuve pâle :

44 demi, 49 quarts et 304 huitièmes pipes.

Quatrième preuve foncée :

5 demi, 32 quarts et 28 huitièmes pipes.

Troisième preuve pâle de 1835

14 demi et 32 quarts pipes.

Deuxième preuve pâle de 1825.

10 demi, 43 quarts et 92 huitièmes pipes.

Première preuve pâle de 1815

5 demi, 9 quarts et 17 huitièmes pipes.

DE PLUS

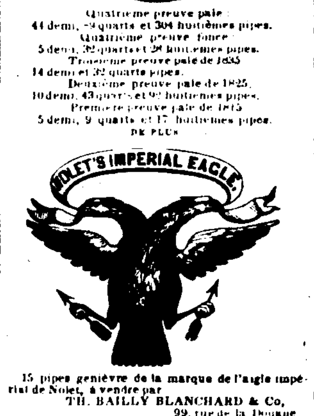

15 pipes genièvre de la marque de l'aigle impérial de Nolet, à vendre par

TH. BAILLY BLANCHARD & Co,

99, rue de la Douane

Seuls agents et seuls importateurs des Cognacs ci-dessus. 3 sep 1m

Magasin de grande variété de marchandises françaises—en liquidation.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, vient de recevoir et offre à vendre à très bas prix 5 caisses chapeaux soie pour hommes et cadets, une caisse casquettes velour soie pour enfans, modes de Paris ; gros gants laine verte, bonnets et berrets laine fine couleur, bas et chaussettes laine, noir et blanc, gants fil d'Ecosse, gilets et caleçons coton, tapis descente de lit laine, brosserie et balais, bretelles blanches et couleurs, soie et coton, avec boucles dorées, presses à copier des lettres avec accessoires, boutons de toutes sortes, agraffes en boites rondes et sur cartes, articles de billards, articles de salle d'armes, un très grand assortiment de seines de toutes dimensions pour la pêche et mille autres articles qu'un avis de journal ne permet pas d'énumérer.

Avis aux pêcheurs de profession.

Les pêcheurs qui voudraient utiliser le temps de leur morte saison sont prévenus qu'ils trouveront de l'occupation pour confection de seines en donnant les garanties nécessaires au No 76, rue de Chartres. 8 oct—a

Dépot d'Eau de Cologne en qualité supérieur à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boites.

Bonne qualité à 28 degrés à $1 50 le gallon ;

Surfine qualité 30 " 2 50 le gallon ;

Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fév

Avis qui n'est pas sans importance pour les personnes qui désirent acheter des Marchandises Sèches.

LES soussignés ayant acheté le fond d'un magasin de premier genre, offrent à vendre à très bas prix les articles suivants :

Foulards de laine et soie ;

Toile satinée pour robes ;

Albarines chinées et satinées ;

Mousseline de soie satinée et imprimée, article riche ;

Gaze Senora Dona Maria pour robe de bal e soirée ;

Barège broche, taffetas unis, toutes nuances ;

do œil de perdrix tout soie étoffe charmante

Organdi imprimé riche, soieries diverses ;

Un assortiment de marchandises pour l'usage des familles, des plus complets que l'on puisse trouver dans une seule maison, qu'ils tiennent à vendre à bas prix.

U. LAROUSSINI & CO., Maison-Rouge, No 1, vis-à-vis le marché aux légumes, encoignure Royale et Hôpital, et encoignure Poydras et Baronne, arrollton Store Block. 21fév—1m

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre, à vendre par

S. MASPEREAU & Co,

19 sep 25, rue Condé Agents pour l'Impétrant

Reçu par le navire DEVONSHIRE, du Havre, une facture de médicamens choisis, que le soussigné recommande aux médecins, à sa clientèle et au public en général.

Le détail de ces médicamens étant trop compliqué, il se contente d'en désigner les principaux et les plus usités :

Encre rouge superfine, de E. J. L. Guyot,

Extraits (évaporés dans le vide) d'aconit, noix vomique et sabine,

Chlorure de Labarraque,

HUILE DE FOIE DE MORUE PREPAREE PAR CH. ACCAULT,

Alcoolature d'Aconit, de la pharmacie Béral,

Chlorure de chaux sec, en jarres de 5 livres chaque,

Elixir antiglaireux, du Dr. Guillé,

Essence éthérée et balsamique, de A. Rouvière,

Racine de chiendent, très fraiche,

Semences et sirop Phellandrium aquaticum,

Pilules stomachiques (ante-cibum) de Colbert,

Fleurs de bourrache et de mauves,

Bougies en CIRE BLANCHE ET JAUNE, assorties,

Bougies en boyau et en gomme élastique,

Sondes métalliques de Mayor,

Capsules de Mothe et de Raquin,

Do à l'huile de foie de morue,

Do à l'huile de ricin,

Vulnéraire ou thé suisse, en rouleaux,

Purgatif et vomitif de Leroy,

Pâtes pectorales de Regnault, de mou de veau, et de Nafé d'Arabie,

Onguent populéum, extrait sec de ratanhia,

Appareils pour l'allaitement, de la maison Darbo,

Do pour lavemens, *dernières perfectionnemens.*

Pois d'iris, papier à cautères, extrait de valériane, obtenu dans le vide,

Produits chimiques purs, BANDAGES HERNIAIRES.

E. E. MOUGIN, Pharmacien,

13 mars enc Douane et Dauphine

HUILE D'OLIVE—1000 paniers huile d'olive Marcelin fine ;

50 paniers 24	1|8 bouteilles	do	do
50 do	12 1|8	do	do

A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,

[illegible] 11 rue St-Louis

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES DEUX SEXES.

Rue St. Claude,

entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin,)

Dirigé par Mr et Mme LEFOULLON.

MR. et MME LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr. et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences ; et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr. et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation, pa la morale et par la reli[gion]. 9janv—4

L'ACADÉMIE DE COMMERCE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise, — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflections de chaque mots donneront aux élèves non seulement une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. [illegible]

INSTITUTION JEFFERSON.

53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès l'âge de six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi pensionnaires,	16	do
Externes au dessous de 8 ans,	6	do
do do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part :

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4 do
La musique,	10 do
La danse,	6 do

L'escrime et les exercices militaires, — do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

Pension, demi-pension et Externat,

No. 252, RUE DU CAMP,

Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay ; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macauley et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément, la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour but principal de faire suivre aux élèves une éducation systématique et solide, et de s'occuper de la culture du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour rendre l'étude des sciences plus [illegible] de l'instruction des enfants de la maison. [illegible] seurs intérieurs feront leurs efforts pour assurer les progrès des élèves et les pensionnaires seront traitées et considérées comme les enfans de la maison.

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on connaîtra aux personnes qui le désireront les recommandations de parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macauley aux classes les plus avancées. L'institution possède des instrumens pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations soit par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de son institution, abandonnera les classes qu'il professait chez Mme DESRAYAUX. 3 oct—6m

Librairie de Lelièvre,

210, RUE ROYALE,

REÇU par les derniers arrivages de France et de Belgique :

Paroissien romain, reliures riches en velours, chagrin, &c ;

L'Ange Conducteur, Formulaire de prières, mes reliures ;

Bibles dorées et non dorées ;

Les Femmes de la Bible ;

La Terre Sainte, livre d'or des familles ;

Histoire de Jérusalem ;

Grand assortiment de livres pour étrennes, à l'usage de la jeunesse et pour enfans ; reliures riches et à prix réduits ;

Voyages Illustrés dans les 5 parties du monde ;

Miroir de la France ; Les Fleurs Animées ;

Les Fleurs Naturelles ; Les Fleurs Parlantes ;

Collection de la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne de Lesouby et autres, écrites spécialement pour la jeunesse, Atlas de Lesage ;

Histoire des Ducs de Bourgogne, par Barante ;

— des Révolutions d'Italie, par Pepe ;

— de Napoléon, par de Norvins ;

— du Consulat et de l'Empire, Thiers, 2 vol ;

— des Sociétés Secrettes, par de la Hodde ;

— de l'Inquisition d'Espagne, par Llorente ;

Etudes Révolutionnaires, par Fleury ;

Mémoires d'Outre-Tombe, Chateaubriand, 5 vol ;

Œuvres de Buffon, et Buffon de la Jeunesse ;

Œuvres de Corneille ; Œuvres de Molière ;

Œuvres de Racine,

Chapelets grenat, corail, ambre, nacre, &c., montés en or, argent et vermeil ;

Médailles et croix en or et en argent ;

Bénitiers en porcelaine, riches et communs ;

Crucifix, &c., &c ;

Aussi—A vendre au rabais :

Un grand assortiment de livres solidement reliés, provenant d'anciennes consignations.

Ces livres seraient avantageux pour les familles qui désirent former une bibliothèque pour leurs enfans. Tous ces livres sont instructifs et moraux.

Les ouvrages format in-18 seront vendus de 20 à 25 cents le volume.

Les in-12 de 50 à 60 cents le volume.

La dite librairie est largement et constamment pourvue de livres de classes tels que :

Ouvrages pour l'étude de la langue française, par Noel & Chapsal.

Cours complet de langue française, par Poitevin ;

Cours d'histoire, par l'abbé Drioux, Loriquet, Mme St-Ouen, Letellier, &c , &c.

Nouvel Atlas classique de Drioux & Ch. Leroy et abrégé du dit ; préférables à tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour.

Abonnement à l'Illustration à $6 par an.

— à l'Echo des Feuilletons.

— au Journal des Jeunes Filles.

— au Journal des Demoiselles.

Et sur ordre à tous les journaux de Paris.

Toute demande pour livres de jurisprudence, médecine &c , sera transmise à Paris et remplie dans le plus bref délai aux conditions les plus raisonnables.

Fournitures de bureaux, articles de dessin.

Almanach indicateur calculé pour la Louisiane, pour 1851.

Commission en tout genre 14 déc

BALANCES ! BALANCES ! !

BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.

CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.

En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras ; ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer inutile et encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.

Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New-York ; de l'Etat de New-York ; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie ; de Boston et du grand concours national, à Washington.

Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras ; donnant ainsi à chacun la faculté de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.

Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BAIN

[illegible] 80 et 81, rue du Camp

SALSEPAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre ; six fois meilleur marché, plus agréable et supérieur aux autres, effectue la guérison sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMÈDE DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est à cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est dû le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DÉBILITÉ ET FAIBLESSE DANS LE SYSTÈME NERVEUX.

La Salsepareille du Dr TOWNSEND établit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des mercures ou par les excès de désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui affligent, et conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme la mort de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES.

Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotes, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

New York, 2 avril 1847.

Dr. Townsend —J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années, j'avais une toux qui rien n'avait pu guérir, et je ne faisais qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable, je crachais le sang, j'avais d'abondantes sueurs la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais ne pouvoir lutter. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65, rue Ste Catherine

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencements, la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, les obstructions des Menstrues, la débilité générale, et tous les genres d'irrégularité les concernant, maladies ou accident.

Il est inutile d'énumérer les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou le découragement et le dégoût. Il remédie à la langueur que l'énervation cause, principale de la stérilité des femmes disparait immédiatement.

On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats sur les guérisons opérées, mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons connaissance de personnes qui ont été rendues mères après avoir été dans l'impossibilité d'avoir des enfants par l'usage de quelques bouteilles de salsepareille.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes. Vers cette époque de la vie qu'on appelle *le temps critique*, il n'en est point qui puisse prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies auxquelles elles sont alors sujettes. Il n'en est pas dont l'emploi d'ailleurs à cette époque de plus favorables suites. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang une activité.

REMÈDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

C'est le remède le plus sûr et le plus efficace pour purifier le système et détruire les germes des humeurs ou d'autres maladies que la mère et l'enfant peuvent avoir. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, de la vigueur, augmente et enrichit le lait. Il assure aussi les meilleurs résultats dans les cas de constipation, de crampes, de maux de tête, des affections nerveuses ou irrégularités de toute espèce. Il purifie et donne de la force, les articulations et les membres. Les grandes vertus de ce remède en font l'ami des femmes. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, seront les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure altèrent la beauté du teint ; ils ferment les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé paraissent lorsque le sang est pur, il donne à la peau une mine de cette excellente fraîcheur d'un sang riche et pur. Les femmes de cette nature sont tout aussi belles que leurs traits, la bonne mine sans aucun secours, on les reconnaît à la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS, et ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle n'est du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune ; les sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MÉDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous le connaissons qu'il est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. PULING, M. D.

J. WILSON, M. D.

R. B. BRIGGS, M. D.

P. E. ELMENDORF, M. D.

Albany, 1er avril 1845

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs des Amers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les mettent généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'ils faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun lise ce qui suit avec attention.

Il y a, dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. Ceci est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix ; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister ; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J.), qui n'a jamais racheté ses chiffons ; John Skillmann et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO,

20 sout — 151, rue de Chartres

RECU de la Havane, par le brick Nancy Plaisted, les articles ci-dessous, à vendre à la pharmacie du soussigné :

Miel dépuré, de première qualité.

Sirop de calebasse de première qualité.

Beurre de cacao de première qualité.

Et du manaju pour les piqûres, et excellent contre et pour prévenir le tétanos.

24fv A A PEYCHAUD, 106, rue Royale

CIGARES DE LA HAVANE—165,200 cigares de la Havane, 1er choix, en débarquement de la goélette Fairy et à vendre par

J M CABALLERO, 38, Vieille Levée,

20mars Entre Douane et Bienville.

VIN DE MARSEILLE—

57 barriques vin Bergasse,

27 do do J. B. Lauzy,

En magasin et à vendre par

A. CARRIERE,

[illegible] 95, Vieille Levée.

Salsepareille de Bull.

EN quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Honduras, et à n'importe quelle autre préparation semblable, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5.

Il a été reconnu depuis plusieurs années que la Salsepareille prise et préparée d'une manière convenable, était une panacée universelle pour toutes les maladies provenant des impuretés du sang, de l'usage du mercure, des boissons spiritueuses et des abus de la jeunesse. Nous affirmons avec confiance, que l'*extrait de Salsepareille de John Bull*, est aujourd'hui le seul remède de ce genre d'une force régulière, et préparé d'après les principes stricts de la science. La Salsepareille, employée à la préparation de ce remède, est toujours soumise à l'épreuve des agens chimiques avant d'être concentrée, afin d'acquérir la certitude de sa valeur.

La Salsepareille de Bull contient également des extraits de plusieurs plantes médicinales, et de cette combinaison résulte *l'agent curatif le plus actif qui ait encore été donné au monde.*

CETTE MÉDECINE EMPLOYÉE SELON LA FORMULE GUÉRIT INVARIABLEMENT LES MALADIES SUIVANTES, Scrofules, Cancers, Tumeurs, Eruptions sur la peau Erysipèles, Maladie chronique des yeux, Rhumatisme, Douleurs dans les os et jointures, Vieilles plaies et Ulcères, Gonflement des amygdales, Syphilis, Dyspepsie, Maladies du foie, Maladies résultant de l'emploi du mercure, pertes d'appétit, douleurs de côtes et d'épaules, débilité générale, assoupissements, jaunisse, Constipation, Mal de gorge, Bronchites, Rhumes, maux d'estomac, affections des poumons, et toutes les autres maladies tendant à produire la Phtisie. Irrégularités chez les femmes abattements d'esprit, migraines, transpiration, imprudences maladies chroniques de la constitution &c. Ce remède est un tonique très agréable à boire, et un excellent purgatif, supérieur au *blue lick*, à la poudre de Seidlitz ou à l'eau de Seltz.

BONS TÉMOIGNAGES.

Le Ohio State Journal s'exprime ainsi sur la salsepareille de Bull :

Elle n'a pas d'égale! Cette assertion n'est point exagérée. Les effets miraculeux dont nous avons été témoins, et la vente considérable qui a eu lieu depuis deux mois que cette salsepareille a été introduite dans notre ville, sont une preuve évidente de ce que nous avançons. Toutes les personnes qui en ont fait usage attestent que c'est un dépuratif du sang sans égal.

☞ Lisez encore et vous serez convaincu que la SALSEPAREILLE DE BULL EST LA MERVEILLE DU MONDE ! et qu'elle vous guérira, quelque soit le temps que vous ayez été affligé de votre maladie.

Voici ce que pensent les Médecins et les Apothicaires de la SALSEPAREILLE DE BULL.

Louisville, 30 mai 1847.

Mr. John Bull, Monsieur,—J'ai eu longtemps soufert d'une forte toux et du foie, ainsi que de migraines. J'ai essayé sans succès toutes les Salsepareilles, heureusement la votre m'a été indiquée, et trois bouteilles seulement m'ont apporté plus de soulagement que toutes les autres et je la recommande donc avec plaisir votre remède à toutes les personnes malades.

Agréez, &c. P. H. OWEN

RHUMATISME.

Que toutes les personnes affligées de cette affreuse maladie, sachent ce qui suit et en ait parti par la ce qu'elles sont encore à apprendre.

M. J. Bull.—Monsieur—J'ai été affligé pendant trois ans d'un rhumatisme des plus aigus. J'ai souffert tout ce qu'on peut souffrir. J'ai essayé tous les remèdes, enfin je désespérais de ma guérison lorsque l'on m'engagea à employer votre Salsepareille. Je le fis, et depuis ce moment, mon rhumatisme a disparu, et ma santé est complètement rétablie. Voici plusieurs mois que je suis guéri et je prends plaisir à vous témoigner ma reconnaissance en déclarant que votre remède est sans pareil pour le rhumatisme.

Union Town, Union Co, Ky 12 Mai 1848.

HIRAM BRIGGS.

Du Dr. Wm. T. Prettise.

Mr. Bull —J'ai employé votre Salsepareille avec le plus grand succès dans les affections cutanées et syphilitiques telles que la teigne, la lèpre et toutes les maladies qui semblent nécessiter pour leur guérison une modification dans le système du corps. Je pense que cette composition est préférable à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour, et je ne doute pas que les médecins ne reconnaissent sa valeur en apprenant quelles sont les substances qui la composent.

W. T. PRENTISS, M. D.

Lewisport Ky. Dec. 1, 1847.

[illegible]

AVIS AUX FEMMES.

La Salsepareille de J. Bull est un des meilleurs remèdes pour les femmes, qui puisse se rencontrer actuellement. Dans les nombreux cas où la constitution est affaiblie, où l'énergie nerveuse a disparu, lorsque les forces viennent à manquer au moindre effort, que le visage est pâle et défait, que le corps s'affaisse énervé, que l'esprit est troublé et comme accablé, que la santé est détruite et enfin la définitive toute tristesse, alors la Salsepareille de Bull est le souverain remède. Il soutient la nature dans l'accomplissement de toutes ses fonctions, embrasse tout le système organique, renouvelle constamment l'énergie vitale, rétablit la régularité des menstrues, et enlève les excès, crée un sang pur et sain, et rend à la fois la santé et le bonheur. Que les dames fassent usage de ce remède, et elles verront cesser leurs souffrances, disparaître leurs maladies et leurs infortunes actuelles, les roses de leur teint feront oublier leur précédente pâleur, sur leurs visages le sourire remplacera la trace des pleurs et peut être une longue vie de bonheur viendra succéder à une courte existence de maladie, qu'elles auraient passée misérables et dans des souffrances continuelles. A cette époque critique qu'on appelle le déclin de la vie, époque si souvent dangereuse, la Salsepareille de Bull produit les plus merveilleux effets. Que toutes les dames qui approchent de ce moment se pénètrent de cette vérité et se traitent par cet excellent remède.

BEAUTÉ ET BLANCHEUR DE LA PEAU.

Avec quel plaisir nous admirons la beauté, la blancheur, la transparence de la peau et sa couleur rosée ! que de moyens pour se procurer cet avantage envié ! cosmétiques, lotions, peintures et matières colorantes sont mises à contribution pour dissimuler la perte de cette beauté et les ravages faits par la maladie. Au lieu de tout cela, prenez la Salsepareille de Bull. Blancheur franche et véritable du teint, voilà ce qu'elle produit tandis que les matières empoisonnées ou délétères obstruent les pores et arrêtent la perspiration. La Salsepareille agit sur la bile et le sang, chasse les particules morbides, active la circulation d'un sang pur et généreux, fait disparaître le teint jaune et la contenance maladive et rend la vigueur et la fraîcheur des jeunes années.

MEILLEURS TÉMOIGNAGES

Que ceux offerts pour toute autre remède.

M. J. Bull.—Je n'hésite pas à vous dire que je regarde votre Salsepareille comme le meilleur article qu'on ait jamais manufacturé pour la guérison des scrofules, syphilis, affections de la peau, maladies de glandes, m'en étant servi souvent dans un grand nombre de ces maladies avec le plus grand succès.

Louisville, 26 décembre 1846.

DR. JAS. M. MOORE.

M. J. Bull.—J'ai employé votre Salsepareille dans plusieurs nouveaux cas de scrofules, avec le plus grand bonheur. Je suis maintenant convaincu que c'est le meilleur remède pour ces maladies.

Winchester, Ky. 1er février 1848.

JAS. M. MOORE, D. M

Ces témoignages et les suivants dispensent de tout commentaire sur l'efficacité de la Salsepareille de Bull

J'ai examiné les ingrédiens qui composent l'extrait de Salsepareille de J. Bull, et je n'hésite pas à déclarer qu'ils forment un composé salutaire et devant être efficace dans les maladies chroniques, dans lequel il sera employé.

Louisville, 6 juin 1848, L. P. YANDELL, M. D.

Professeur de Chimie au Collège Médical de Louisville.

J'ai examiné la prescription pour la préparation de la Salsepareille de Bull et je pense que cette combinaison est excellente et parfaitement calculée pour réparer les altérations du système. Je l'ai employée pour moi comme pour mes malades et pense que c'est le meilleur article de Salsepareille en usage.

Louisville, 20 mars 1849.

M. PYLES, M. D. Médecin résident, attaché à l'hôpital de la Marine.

Salsepareille de Bull—Nous avons employé une bouteille de cette Salsepareille pour la débilité générale et le lumbago et l'avons expérimenté avec succès en toute connaissance de cause. Dans le même temps nous avons employé deux bouteilles de la Salsepareille de Townsend, que nous avons payées $2 50 et nous en avons éprouvé du mal au lieu du bien que nous en attendions.

Ce remède est d'un usage journalier dans l'Ouest, répare les santés affaiblies, et rend la vigueur de la jeunesse, à tous ceux qui souffrent ou sont gravement tourmentés par la maladie. Les attestations en tiennent de toutes parts, de personnes loyales et d'une grande moralité, déclarant, dans les termes les plus clairs, que c'est le meilleur de tous les remèdes offerts au public.

Il se vend en gros et en détail chez J. Bull, à son principal bureau, 81, Quatrième rue, à Louisville, Ky., et chez tous les pharmaciens de la ville et de la campagne J. WRIGHT & CO.,

151, rue de Chartres.

Principaux agents pour la vente de la Salsepareille de J. Bull, à la Nouvelle-Orléans, à leur magasin de remèdes patentés, 151, rue de Chartres—Gros et en détail. 16 mars—1 an

Le sieur ALEXIS AINÉ, Pharmacien, successeur de P. A. BERTRAND, encoignure Royale et Bienville, fait savoir aux consommateurs qu'il a repris la fabrication des eaux minérales artificielles.

Il aura constamment dans sa pharmacie, par bouteilles et demi-bouteilles, les eaux de seltz, sedlitz, vichy, etc, etc.

La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament, utilité et agrément.

Les commandes pour la ville et la campagne seront exécutées avec soins et diligence. 13jv

ON DEMANDE à louer deux négresses bien recommandées.

Une bonne gardienne d'enfant,

Une domestique de maison.

[illegible] S'adresser rue St-Louis No 38.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bière etc, ustensiles et accessoires pour les bains, installations de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux de plomb, ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne. Réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps, tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODÉRÉS. 22n a

WILLIAM PRICE, Plombier,

No 162, RUE POYDRAS

A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chauds et froids, bières, lavabos, robinets à tous d'aisances fontaines, pompes de force, pompes à bière et autres, arrangées dans le meilleur goût, tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et à employer de toute espèce de manière, poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés.

☞ Il sont en outre, AGENTS pour les GATCHEL'S PATENT HYDRAULIC RAM.

7janv—1an

Zinc—Cuivre—Ferblanc.

L. F. DELAMARE, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. *Objets de fabrication* de commande supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, ustensiles de ménage, baignoires et baquets de toutes formes, fours et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, gouttières conduites, pentes, ventilation, lavabos, etc.

Travaux de bâtiments en zinc, cuivre, ventilateurs, tuyaux, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14oct—a

GOUTTES Grecques de FANCHER

Ι Σ Φ

REGÈDE certain contre la MIGRAINE, la fièvre en frissons, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine dans cette préparation ; elle guérit les [illegible] sans laisser aucun des inconvénients pour [illegible] les douleurs aigües que l'on attribue souvent à la [illegible]. Elle entretient aussi contre la gravelle et est excellente contre le vermifuge.

Elles sont préparées par le Dr J. S. Fancher No 150, rue Fulton, à New-York —En vente à la Nouvelle-Orléans, No 127, rue du Canal, chez E D Beach, agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas, et Floride.

11fv—1an

Changement de domicile.

J. FAIVRE.

Vient d'ouvrir son nouveau magasin,

Rue Royale, 56,

entre Bienville et Douane.

On ces amateurs de bons pianos, [illegible] faveur des Pianos Faivre, construits [illegible] système qu'il [illegible] et qu'il vient de recevoir par les navires *Brunswick, Magnolia* et *Acaiomagne.*

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les pianos orgue à deux claviers, avec variation, [illegible] à toute espèce de musique.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable aux clients, il est à même [illegible] toutes les [illegible] pianos [illegible] avec [illegible] adapter à tous pianos [illegible] morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des *Pianos Piccolos et à queue* d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra à BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—☞

CONRAD BREGENZER,

SUCCESSEUR DE F. WEIL.

A L'HONNEUR de faire savoir aux amateurs et amatrices de PIANOS, qu'il vient de recevoir, par le dernier arrivage, des PIANOS de premier ordre, de la fabrique de M. Pleyel, pianos à queues, pianos et obliques ; aussi un magnifique piano à queue de sept octaves, de la fabrique de M. Erard. Ils sont tous garantis pour leur solidité, à des prix très modérés. On fait des échanges.

Location, accord et réparation, rue Royale, 237, entre Dumaine et Ste Anne. 8 fév—3m

T. E. BENOIT,

Importeur et Marchand de Musique

ET D'INSTRUMENS DE MUSIQUE,

No 75, rue de Chartres,

A REÇU par les derniers arrivages d'Europe un grand assortiment d'instrumens soigneusement choisis, qu'il vendra

En gros et en detail.

Ses relations directes avec les meilleurs facteurs d'Europe, le mettent à même d'offrir des qualités comparativement supérieures, à des prix excessivement bas.

Il appelle particulièrement l'attention des marchands et des amateurs sur son choix de GUITARES, consistant en

250 guitares variant de $2 75 cts à $30.

50 do élégamment ornées, de $30 à 50.

Il a reçu aussi :

400 violons variant de $2 à $15.

12 basses et contrebasses, de $15 à $40.

600 flûtes de différentes sortes de bois, et de 1 à 8 clefs, de 50 cts à $25.

300 clarinettes de 6 à 13 clefs, de $4 à $15.

Un grand nombre **d'instrumens en cuivre**, nouveaux modèles, à des prix très réduits, les *Cornets à trois pistons* avec tous les tons $10.

Aussi : Orgues à manivelle, de différentes dimensions, jouant Quadrilles, Valses, Polkas, etc., pouvant, à la campagne, tenir lieu d'orchestre pour bals et soirées. Orgues d'église de 4 jeux complets à $350.

On trouvera toujours chez lui les *Fournitures et Accessoires* nécessaires à tous les instrumens.

Cordes de 1re qualité pour Basse, Contrebasse, Guitare, Violon, Harpe, et aussi pour pendule et horloge, à des prix très modérés.

Son fonds de musique, journellement augmenté, vient d'être entièrement renouvelé, on peut donc être sûr trouver toujours chez lui tout ce qu'on peut désirer en nouveautés, *éditions originales*, avec une remise de 40 pour 0|0.

Toute personne qui achètera à la fois pour une somme de plus de $10, jouira d'une remise plus forte.

Polkas, Valses, Mazurkas, Redowas, etc., et une feuille, à 10 et 15 cts. 15nov—

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.

(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)

ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.

FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.

Principal Capitalisé $500,000.

Bureau General No 48 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les BLANCS ET LES ESCLAVES, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, prenant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres

Elles est également fondée sur le principe mutuel ; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a confirmé l'exactitude. Le succès de la Compagnie est surtout garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, ni employé, comme cela est le cas dans toutes les autres Compagnies.

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

☞ Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs :

Joshua Baldwin,	Sumpter Turner,
Henry G. Stetson,	Henry Renshaw,
Charles M. Waterman,	Edward C. Payne,
Mark Walton,	William C. Tompkins,
James Sonner,	George W. West,
Warrick Martin,	Thomas J. Dix,
William H. Garland,	John Calhoun,
George C. Lawrason,	John M. Bach,
Robt. M. McAlpin,	John Leeds,
Edw. Macpherson,	M. O. H. Norton,

JOSHUA BALDWIN, President.

HARMAN DOANE, Secrétaire.

Richard Bein, Howard Smith, } Médecins Examinateurs. } Heures de à 3 heures.

R. L. Goold, Avocat. 17 juille

HUILE D'OLIVE—350 paniers de 12 bouteilles 24 onces Jas Piagnol véritable, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,

17mars 95, Vieille Levée.

CHAMPAGNE supérieur de Dinet Peuvrel—50 paniers de 12 bouteilles, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,

[illegible] 95, Vieille Levée.

MAISON FRANÇAISE.

Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu [illegible] par la maison du soussigné [illegible] plier ses efforts afin de mériter [illegible] flatteuse du patronage dont il est [illegible] lier de dire que son assortiment [illegible] veautés, confectionnées pour dames [illegible] nombre et en beauté, tout ce qui a [illegible] qu'ici à la Nouvelle-Orléans. [illegible] manteaux en cachemires [illegible] leurs sont en grand choix [illegible] quantité considérable, de tout ce que la Fashion a [illegible] [illegible]

[illegible]

Les F. F. trouveront [illegible]

10 oct 104 rue du Canal encoignure Bourbon.

EN magasin et à vendre par le soussigné :

[illegible] barriques vin rouge [illegible]

20 barriques vin rouge [illegible]

[illegible]

500	[illegible]
500	do [illegible]
150	caisses [illegible]
125	do [illegible]
75	do [illegible]
150	do [illegible]
40	do [illegible]
150	do [illegible]
150	do [illegible]

[illegible]

A. FOURCHE

VINS—50 barriques vin [illegible]

[illegible]

25	[illegible]
25	do [illegible]
75	do [illegible]
150	do [illegible]
50	[illegible]
20	do [illegible]
12	do [illegible]
250	caisses vin rouge [illegible]
75	do [illegible]
75	do [illegible]
200	do [illegible]
50	do [illegible]
100	do [illegible]
125	do [illegible]
115	do [illegible]
50	[illegible]
75	do [illegible]
40	do [illegible]
50	caisses absinthe [illegible]

[illegible]

A. FOURCHE

[illegible]

RECEMMENT reçu par les derniers arrivages [illegible] et par les Steamers [illegible] C. M. SIMPSON, 50, RUE DU CANAL.

[illegible]

C. M. SIMPSON

25mars—of 50, rue du Canal

Marchandises de saison

Giquel et Jamison,

No 15, rue de Chartres.

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, les articles suivants, qu'ils offrent en vente en ce moment à des prix bien réduits :

Barèges imprimés pur laine à 25 cts.

Mousselines et jaconats imprimés de 12 1|2 à 35 cts

Organdies et percales do do

Broderies [illegible], très riches,

Mousseline soie, couleurs variées.

do [illegible]

do [illegible]

Rideaux mousselines brodées.

Barèges unis de toutes couleurs

Dentelle [illegible]

Toile du Nord assortie

Bas et chaussettes fil d'Ecosse,

Bas et chaussettes coton

[illegible]

Brin blanc [illegible]

Mouchoirs batiste en tout genre.

Percale, nansous, jaconat, [illegible]

Toile d'Irlande, [illegible] très grand assortiment

Toile à draps et toile d'oreiller

Eventails, savon, [illegible]

Boutons [illegible]

Galons [illegible]

Corsets [illegible] et ombrelles.

Coton blanc écru &c. &c.

GIQUEL & JAMISON

25mars— 15, rue de Chartres

TH. MOREAU,

Encoignure Royale et Toulouse, et rue St-Charles, No. 46.

PRÉVIENT le public en général qu'il vient de recevoir 100 douzaines de gants de [illegible] de Jouvin qu'il vendra, pour s'en défaire, à raison de 75 cents les gants, [illegible] pour dames.

Th. Moreau annonce qu'il vient de recevoir, par le navire Béatrix, un grand assortiment de cravates d'été en jaconats et batiste, ainsi que des cravates foulard pour le printemps, nouveau genre.

Un assortiment se composant de 200 douzaines de chemises toile fine des meilleurs faiseurs de Paris, chemises toile et coton, calicots, dito plus modernes canaques, dito plus larges, chemises de couleurs, chemises d'enfant depuis l'âge de un an jusqu'à 12, chaussettes d'enfant coton blanc écru et couleurs rayées. Plus de 500 douzaines chaussettes pour hommes, blanc, écru et de couleurs.

Gants de soie satin, peau (coupe Jouvin), gants de fil d'Ecosse, gants et mitaines en filet, 12 douzaines de casquettes paille d'Italie et fantaisie façon jockey pour petits garçons à $2. Un magnifique choix de parapluies de soie pour dames, en écru, vert et noir de $3 à 4. 12 douzaines de parapluies de soie pour hommes, de $3 à $3 75. 2 douzaines de voitures d'enfants, calèches Tom Pouce.

Un grand choix d'éventails pour dames.

Passementerie, mercerie, rubans de soie unis et façonnés, velours noirs et couleurs, tapisserie, grand choix d'ouvrages au crochet, tanetterie, broderie fine, grand assortiment de jouets d'enfants, articles de Paris, assortiments de foulards et de bretelles, ect. etc.

Dépôt de porcelaines et cristaux, garnitures de lavabos en porcelaine décorée, vases à fleurs, boîtes à poudre en cristal et porcelaine, décorations, vierges et bénitiers en porcelaine.

Têtes-à-tête, verres d'eau, flacon fantaisie, caves à liqueurs, caves à odeurs, nécessaires pour dames, tasses à café, tasses à chocolat.

Parfumeries de Lubin et de Guerlain.

Nota—Les marchands de la ville et de la campagne sont prévenus que nos parfumeries sont de première qualité et que nous vendrons en gros au prix de Paris.

Les dames et les messieurs trouveront toujours dans le magasin des ouvrages en cheveux, fabriqués par un des meilleurs ouvriers de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit :

De la rue Jackson, Lafayette :

Première voiture, à 6 heures A. M.

Dernière do à 8 do P. M.

De la rue du Canal :

Première voiture, à 6 1|2 heures A. M

Dernière do à 8 1|2 heures P. M

Départs du bas de la ville :

De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité

Première voiture, à 6 heures A. M.

Dernière do à 7 3|4 h. P. M.

De la rue du Canal :

Première voiture, à 6 1|2 heures A. M.

Dernière do à 8 1|4 heures P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus qu'il y ait des dames.

Billets à vendre au No 38, rue des Magasins du marché.